

leurs affaires, avec la plus grande économie possible.

Le Comité nommé il y a quelques mois pour enquêter et faire rapport sur les meilleures mesures possibles d'économie que l'on pouvait adopter, a fait part de l'espoir qu'il entretenait de pouvoir économiser \$619,295, dans l'administration des départements. Malgré que les méthodes adoptées dans le but d'en arriver là peuvent être sujettes à discussion, il y a lieu de mettre en doute la sagesse de certaines réductions projetées.

Je mentionnerai particulièrement les réductions suggérées pour les départements de Police et des Incendies, où l'on se propose de réduire les dépenses de \$100,000 et de \$65,000 respectivement.

A part l'espoir que l'on exprime de pouvoir réduire les dépenses du département des incendies de \$65,000 sans nuire à son bon fonctionnement, l'on ne nous donne aucune information quant à la façon dont cette économie sera réalisée. L'économie dans le département de police est supposée être effectuée au moyen de réductions dans le personnel; soit \$50,000 à la suite des vacances en 1916 et \$10,000 par les vides qui se feront en 1917. A mon point de vue, ce procédé est absolument condamnable, car ce département aussi bien que celui des incendies occupe une place trop importante dans notre vie domestique et notre existence sociale, pour permettre que l'on intervienne dans leur fonctionnement. Leur champ d'action est déjà par trop limité. Chacun de nous compte en effet sur l'efficacité parfaite de ces départements, pour la sécurité et la protection de nos foyers. Malgré que notre corps de police soit déjà insuffisant, on se propose de le réduire davantage. Cela ne devrait pas être fait, car ce serait simplement mettre en péril la vie de nos

concitoyens et la sécurité de leurs demeures.

#### Le seul moyen pratique.

A moins que l'on ne confie à des hommes qualifiés, la tâche d'enquêter sur le fonctionnement de toute notre organisation municipale, d'indiquer ensuite un système convenable, de façon à nous assurer une administration efficace et économe des départements, rien ne pourra vous garantir ou même vous permettre de penser que l'on a adopté une méthode pratique d'économie dans notre administration municipale. C'est ce que les citoyens de Montréal devraient exiger, c'est ce à quoi le budget de l'an prochain aurait pu prévoir, sans cela, il n'y a pas lieu d'espérer que nous économiserons dans les salaires et les dépenses générales d'administration. Dès 1908, dans un discours que je faisais aux contribuables de cette ville, je préconisais une échelle de salaires basée sur la compétence de l'employé et sur une durée fixe d'emploi. C'est encore là un point sur lequel il serait nécessaire d'avoir recours à des experts.

#### Une taxe qui n'en serait pas une.

Un autre moyen d'augmenter notre revenu, suivant les méthodes modernes, serait de mettre en application ce qui est généralement connu sous le nom de: "Unearned Increment Tax" (taxe d'accroissement). En réalité ce n'est pas une taxe mais plutôt une contribution imposée aux accroissements de valeur du terrain — non des immeubles — dus à des causes sociales, et non à l'effort ou à l'initiative de l'individu, mais bien à des causes qui sont hors de contrôle du propriétaire. Cela veut dire que si vous achetez un lopin de terre à un certain prix, ou que vous possédez un terrain quelconque évalué à un certain prix, et que vous le revendez à un prix plus élevé, il vous sera chargé